

GRAND PRIX SENIORS de BIGORRE

21 et 22 Septembre 2019

Golf Country Club de Bigorre

1 Chemin du Golf 65200 POUZAC

contact@golf-bigorre.fr - 05 62 91 06 20

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 21 Septembre 1969.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : Départs marques rouges

Une série Messieurs : Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
60	13	6

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **6 Septembre 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Note 3 : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscription

Réception de l'inscription avant le **6 Septembre 2019**, à minuit, par la poste, en indiquant le **nom, prénom, n° de licence**, et **téléphone, mail, obligatoirement** accompagné du **droit d'engagement**.

Adultes : 80 € (60 € pour les membres du Club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **11 Septembre 2019** à 12h. La journée d'entraînement est prévue le 20 Septembre 2019, sur réservation des départs au Golf.

Tout scratch après la clôture des inscriptions ne pourra prétendre à remboursement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.